



CONSEIL D'ORIENTATION
DES RETRAITES

Parcours conjugaux & inégalités entre les femmes et les hommes

Séance plénière du COR
31 janvier 2019

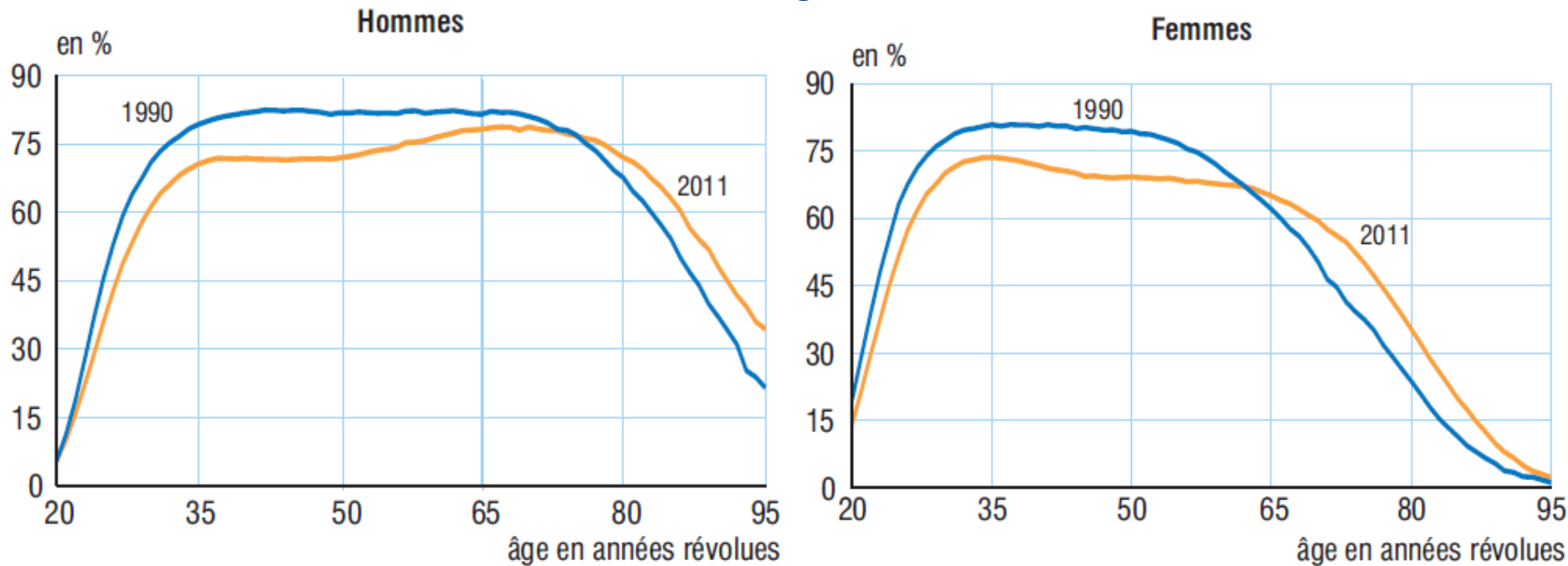
Secrétariat général du COR

Les évolutions des parcours conjugaux

- 1. Vie en couple et séparations**
(quel que soit le mode d'union)

- 2. Formes d'unions : mariage, PACS et union libre**
(et divorces)

Proportion de personnes vivant en couple : un recul aux âges actifs

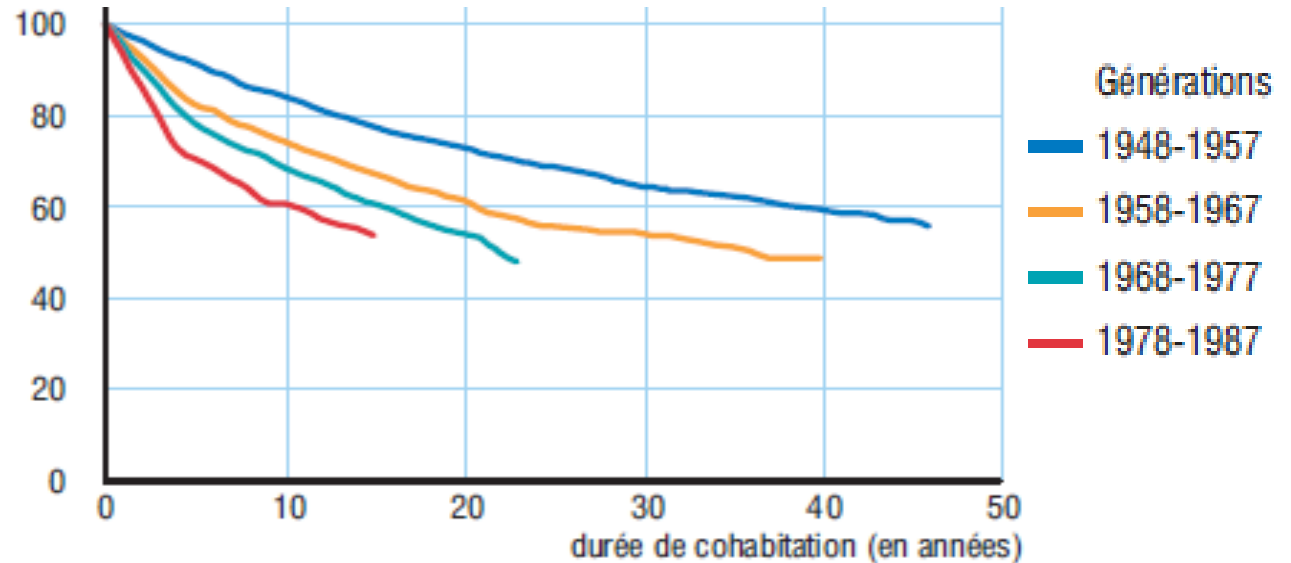


Source : INSEE référence couple et familles, édition 2015

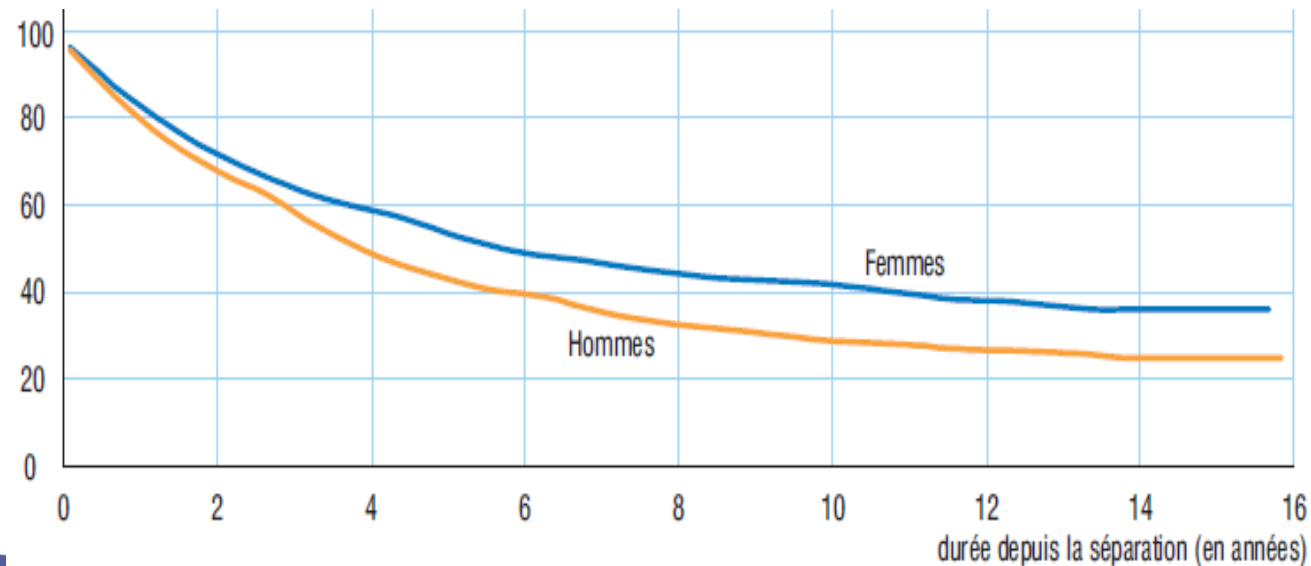
- Vivre ou avoir vécu en couple n'est pas moins fréquent qu'auparavant
- Mais les couples se forment de plus en plus tard et se séparent de plus en plus souvent
(voir doc n°5)

Les séparations *(champ : personnes de 26 à 65 ans, voir doc n°5)*

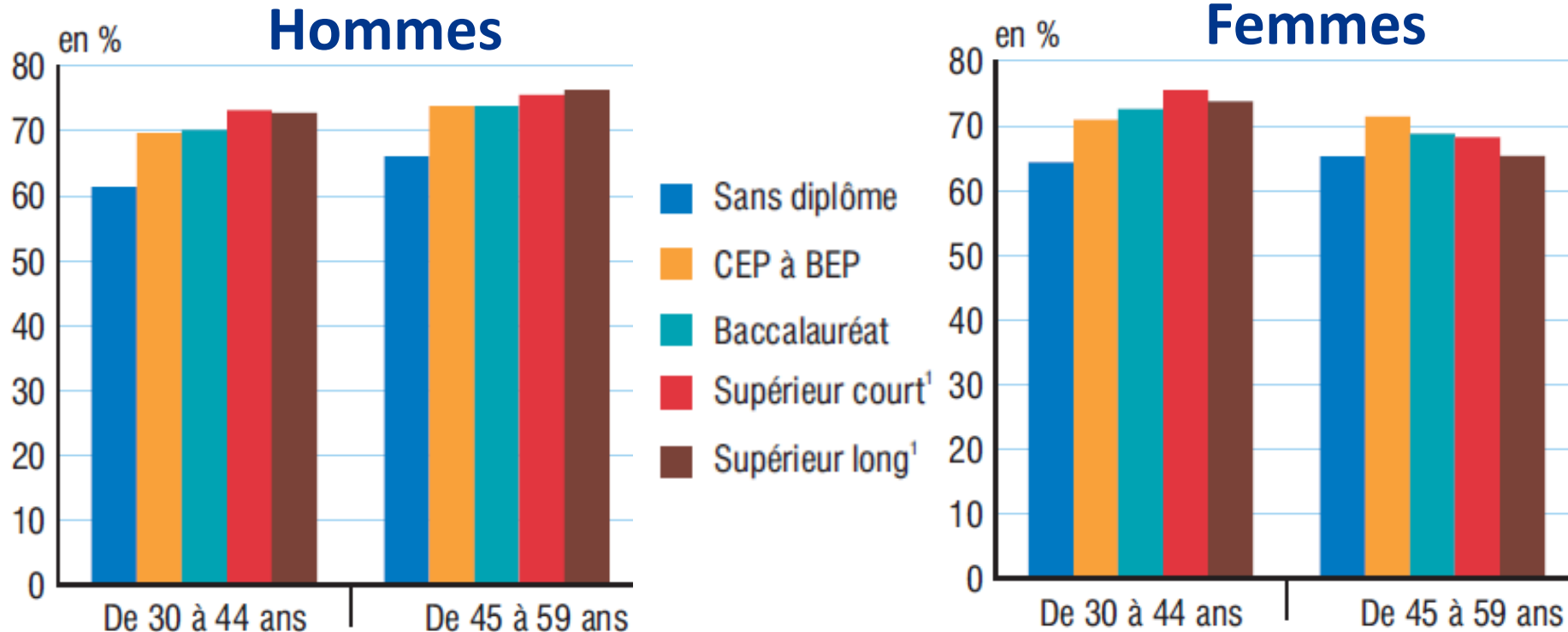
*Taux de « survie »
d'une première union
après n années de
cohabitation*



*Proportion
de femmes / d'hommes
non remis en couple
n années
après une séparation*



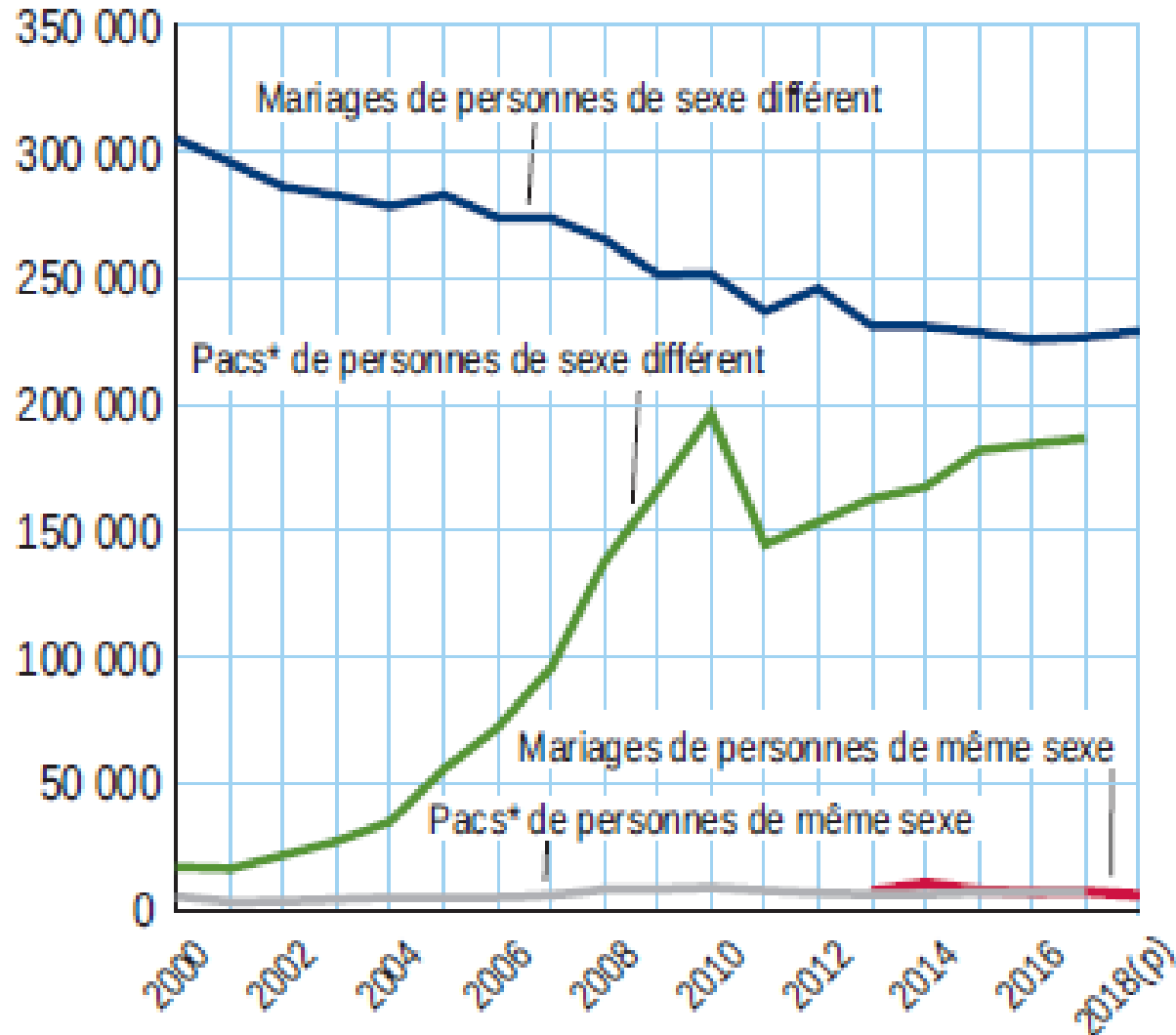
Personnes vivant en couple selon le diplôme en 2011



Source : INSEE référence couple et familles, édition 2015

- Hommes : plus ils sont diplômés, plus ils vivent en couple
- Femmes (anciennes générations) : les plus diplômées vivent moins en couple
- Femmes (nouvelles générations) : comme les hommes ?

Nombre de mariages et de PACS dans l'année



Source : INSEE, doc n°4

Répartition de l'ensemble des couples selon le type d'union

	<i>en %</i>	2011	2016
Mariage		76	73
Pacs		4	7
Union libre		20	20
Ensemble des couples		100	100

voir doc n°3

Les plus diplômés sont plus souvent pacsés (12 %) que les non diplômés (2 %)

(cf. Insee Première, n° 1682, janvier 2018)

Les inégalités entre les femmes et les hommes

- 1. Les inégalités entre les femmes et les hommes durant la vie active**
- 2. Les inégalités entre les femmes et les hommes durant la retraite**

Des écarts importants entre les carrières des femmes et des hommes

- Les femmes sont moins souvent actives que les hommes
 - Le taux de chômage des femmes était supérieur à celui des hommes (plus vrai aujourd'hui)
 - Les femmes travaillent plus souvent à temps partiel que les hommes
 - Les salaires horaires des femmes sont inférieurs à ceux des hommes
 - Le travail non salarié contribue sans doute à accroître les écarts de rémunération entre femmes et hommes
- **Les revenus individuels d'activité ou de remplacement des femmes sont inférieurs de 35 % à ceux des hommes (42 % au sein des couples)**
- **En moyenne dans un couple, les femmes contribuent à hauteur de 36 % aux revenus du couple**

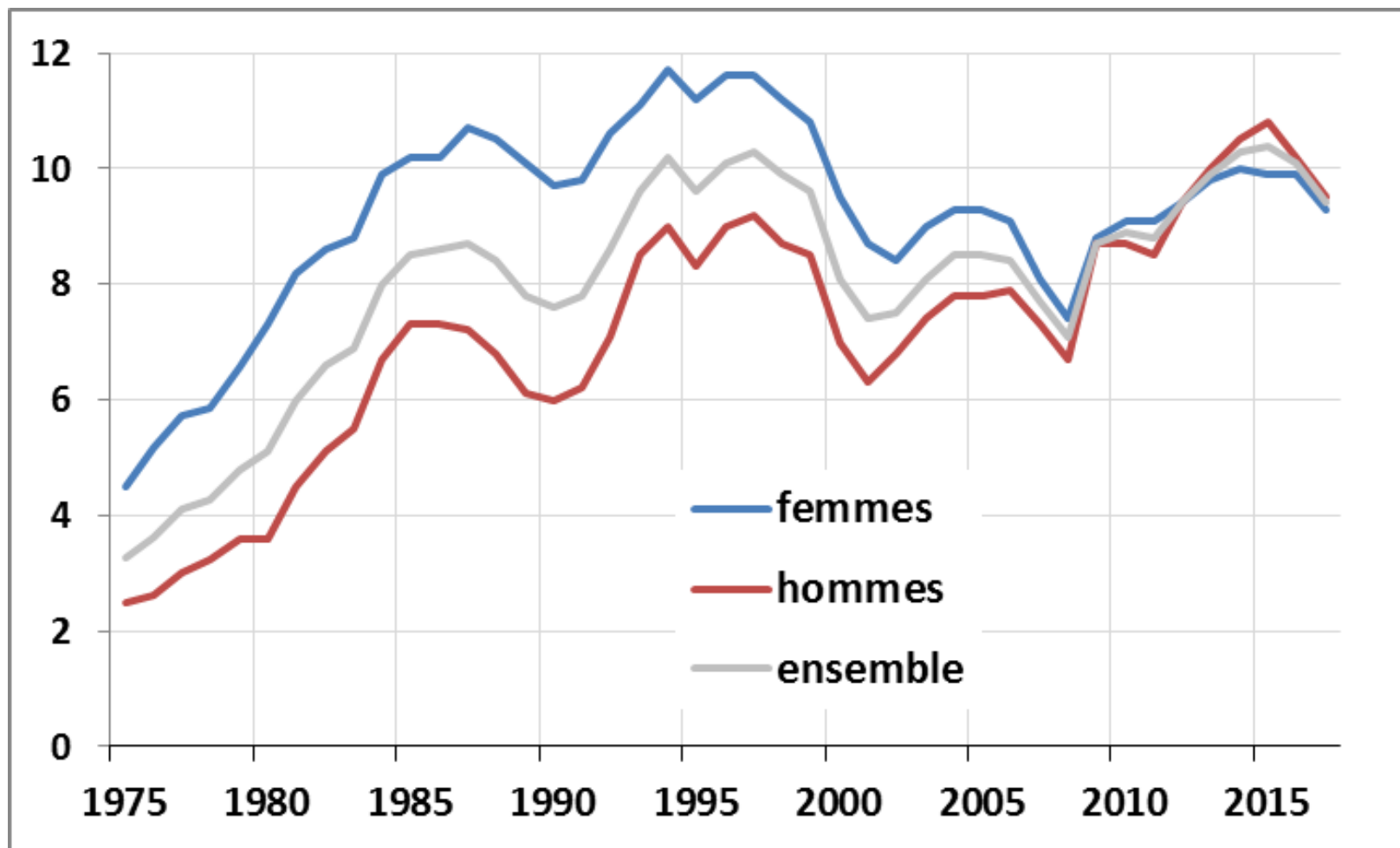
champ : 20-59 ans / source : enquête Revenus fiscaux 2011, d'après INSEE Première n°1492, voir doc n°6

Taux d'activité au sens BIT en 2017

âge	Femmes	Hommes
15-24 ans	33,4 %	40,3 %
25-39 ans	81,0 %	92,8 %
40-49 ans	84,9 %	93,6 %
50-64 ans	62,9 %	68,6 %
Ensemble 15 ans et plus	51,4 %	60,5 %

Source : voir doc n°6

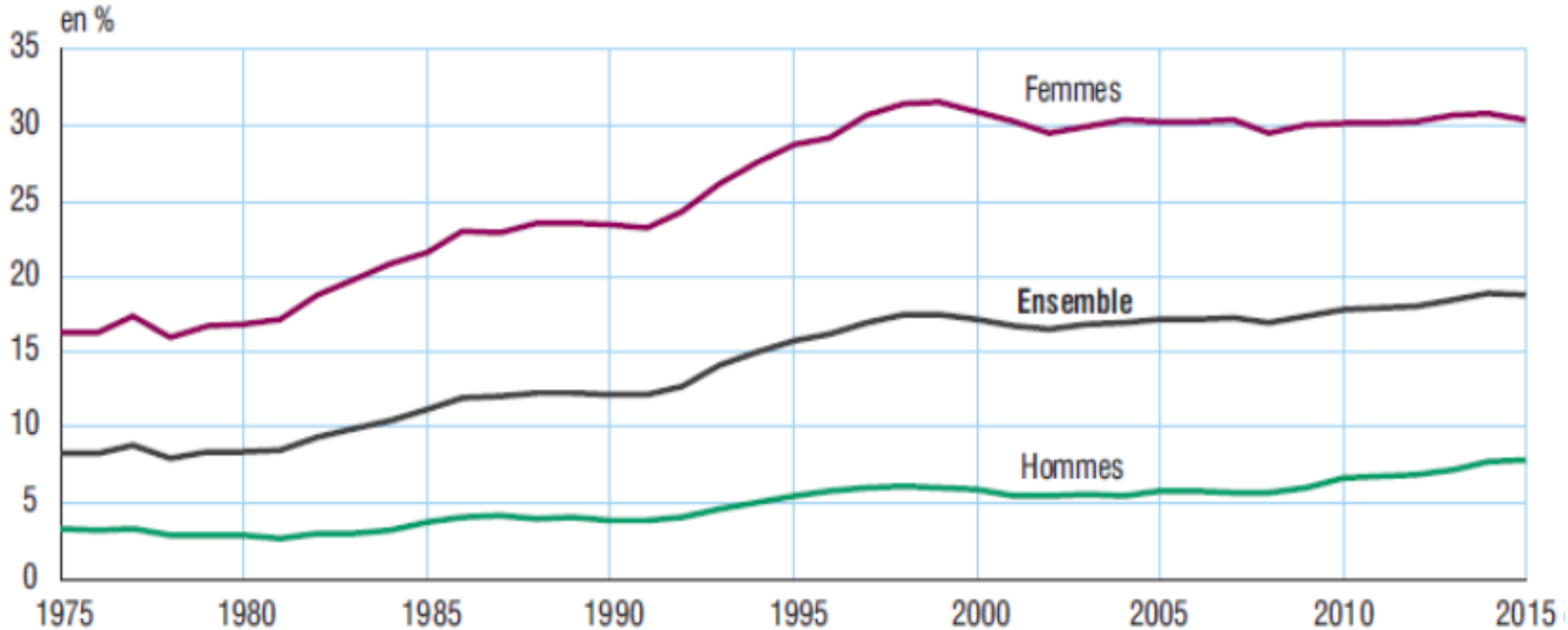
Taux de chômage au sens BIT



Source : voir doc n°6

Taux de temps partiel

2. Évolution de la part des actifs occupés à temps partiel selon le sexe entre 1975 et 2015

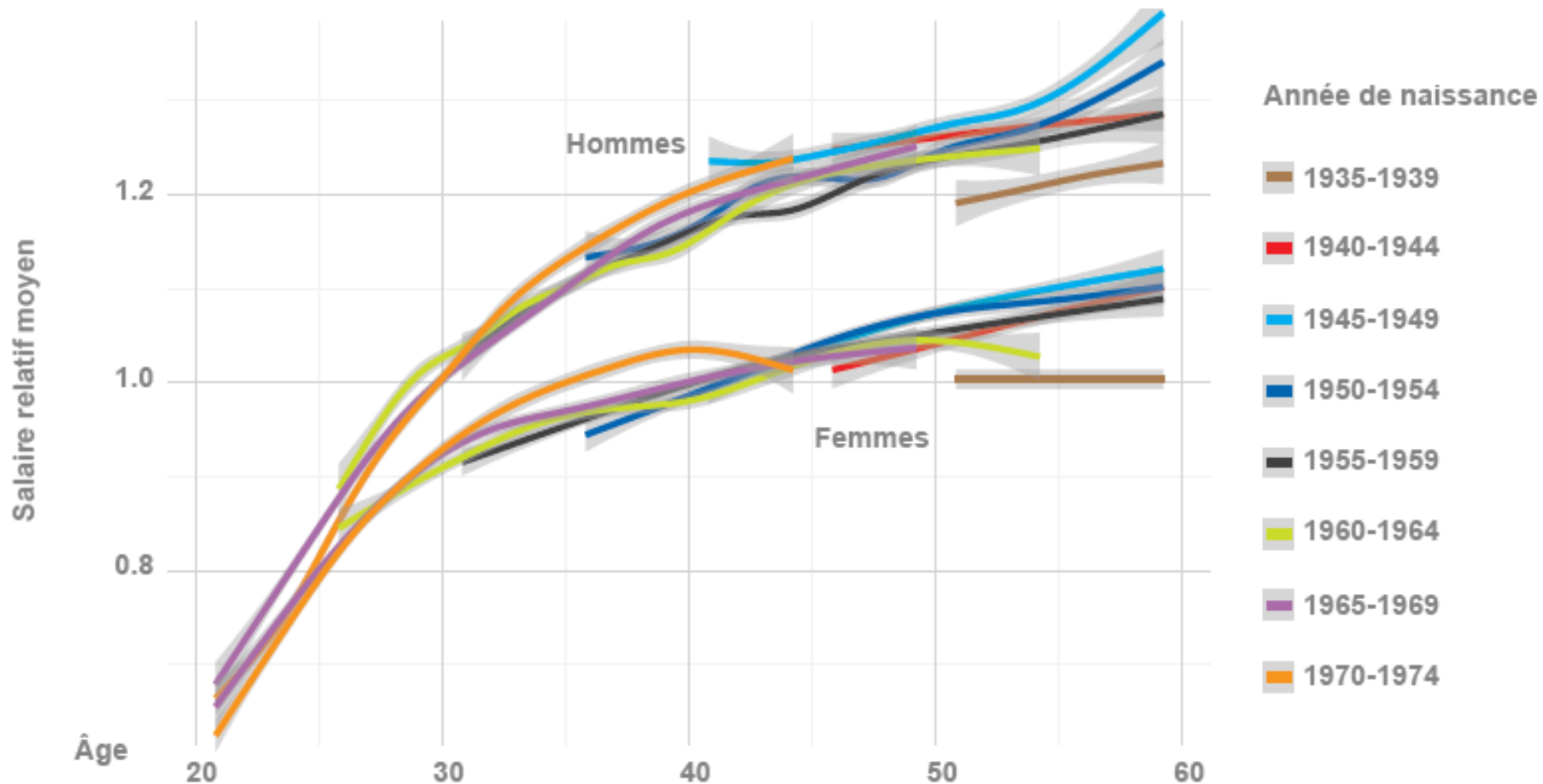


Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 15 ans ou plus en emploi.

Source : Insee, enquêtes Emploi de 1975 à 2015.

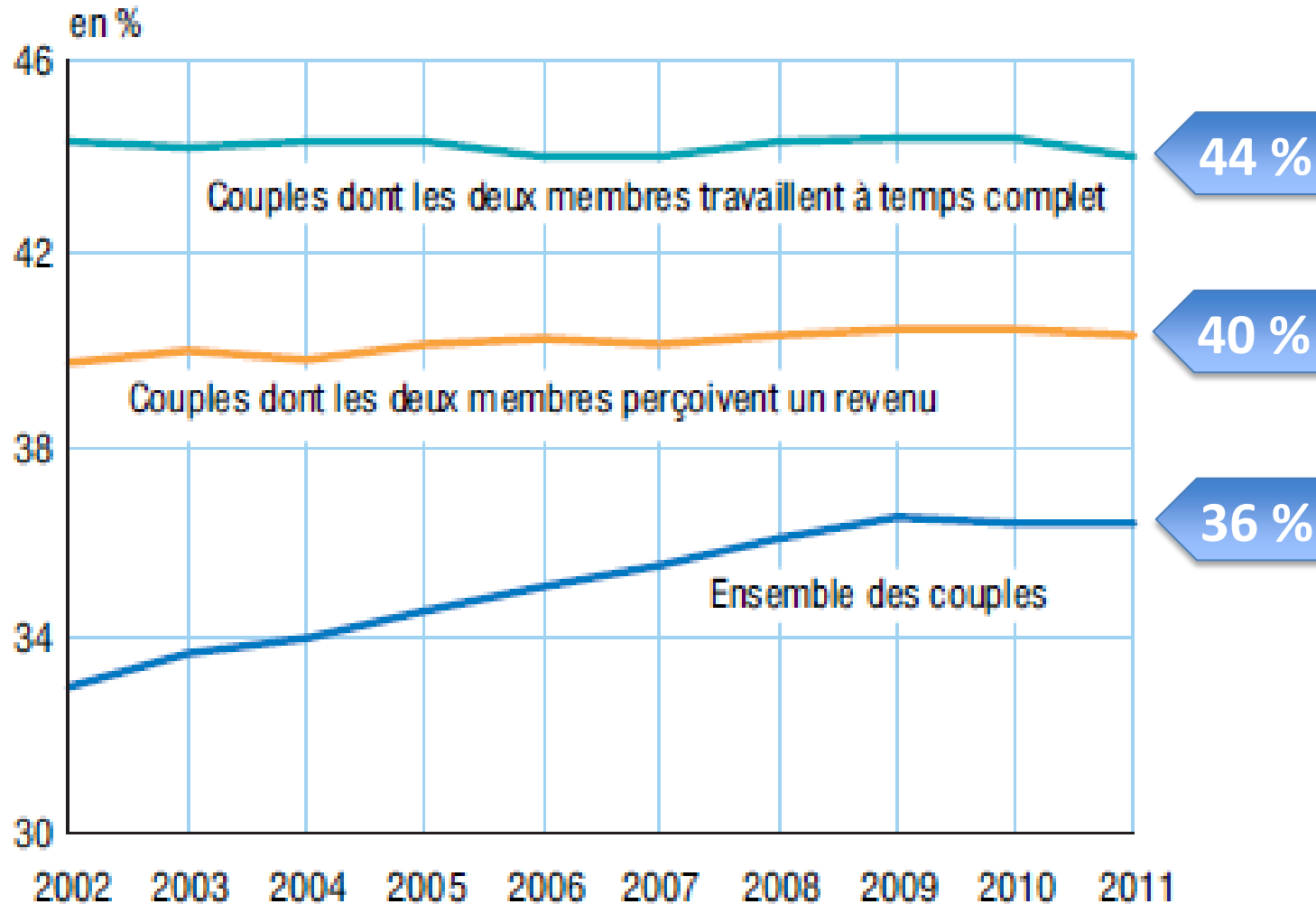
voir doc n°6

Des écarts de salaire à temps complet qui se creusent avec l'âge



Source : France Stratégie, « les salaires augmentent-ils avec l'âge ? », novembre 2018

Contribution des femmes aux revenus du couple



Champ : couples dont les deux membres ont 20 à 59 ans / Source : voir doc n°2

Décomposition des écarts salariaux F/H *(voir doc 6)*

L'écart de **salaire mensuel moyen** se décompose en :

- **Un écart de nombre d'heures travaillées (11 % en 2016*)**
 - Travail à temps partiel
 - Durée de travail effective des salariés à temps complet
- **Un écart de salaire horaire « expliqué » (6 % en 2014**)**
 - Niveau de diplôme, ancienneté (ne joue presque plus aujourd'hui)
 - « ségrégation » des emplois en emplois masculins et féminins
- **Un écart de salaire horaire « inexpliqué » (8 % en 2014**)**
 - Caractéristiques non prises en compte des personnes (interruptions ou réduction d'activité passées) ou des emplois (contraintes horaires, pénibilité, dangerosité, etc.)
 - Discrimination selon le genre

() estimation d'après document d'études n° 220, DARES, juin 2018*

*(**) estimation d'après Elise Coudin et alii, INSEE Références, 2017*





La dissymétrie des rôles conjugaux (voir doc 6)

- **Adhésion croissante à une répartition symétrique des rôles conjugaux**

67 % des Français en 2015 (contre 58 % en 1997) estiment qu'« *il n'est pas normal que les mères assurent l'essentiel des tâches domestiques, de soins et d'éducation des enfants* » [source : CREDOC, enquêtes Aspirations, voir doc n° 6]

- **Pourtant, la dissymétrie des rôles reste marquée dans les faits**

Répartition des activités quotidiennes (en heures et minutes par jour)

	femmes		hommes	
	1986	2010	1986	2010
Travail domestique	5h07 	4h01	2h07 	2h13
Travail professionnel	3h16 	3h31	5h47 	5h15

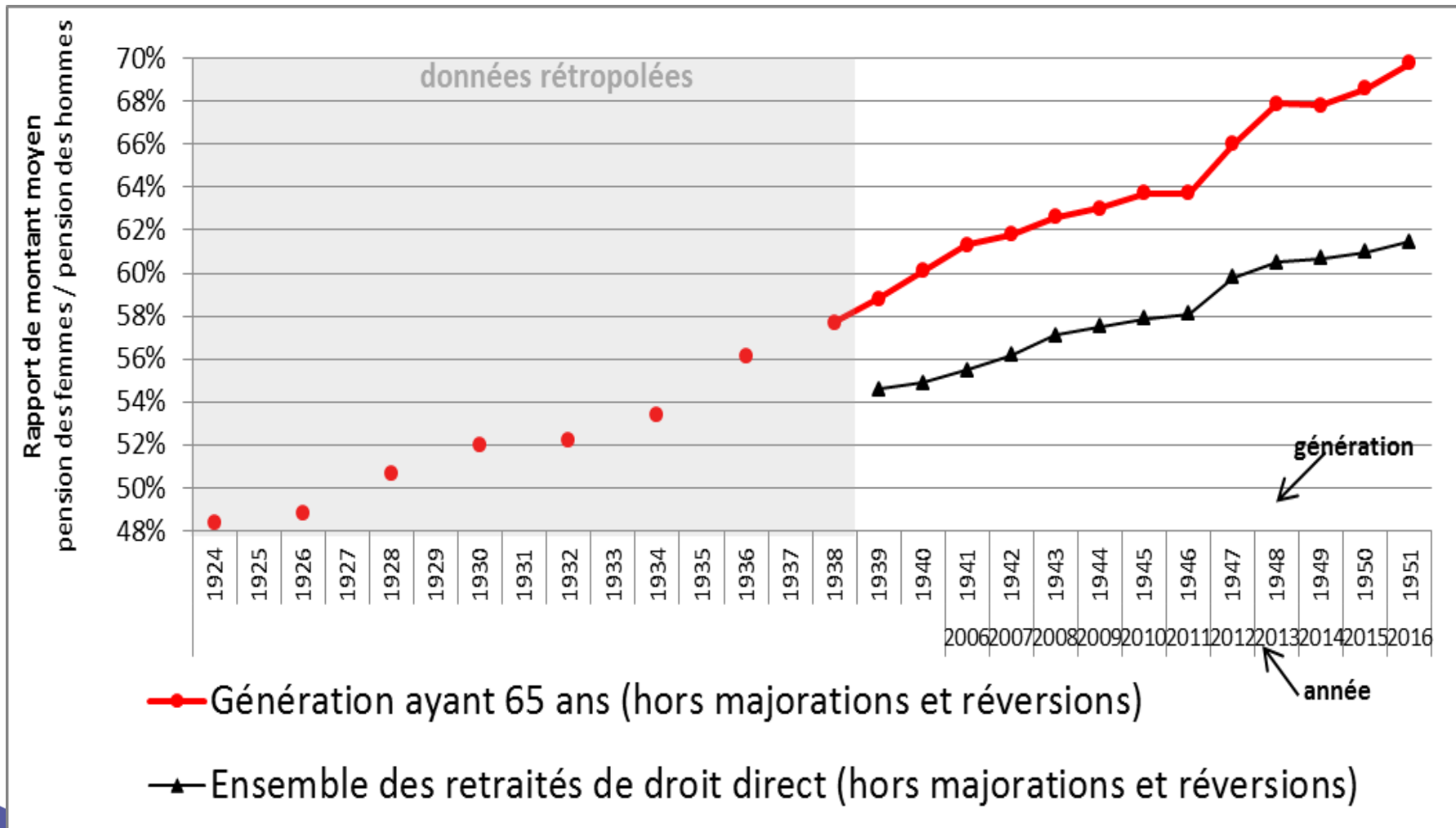
Source : INSEE, enquêtes Emploi du temps, « Regards sur la parité », édition 2012

- **Deux explications fondamentales** (non exclusives l'une de l'autre) :
 - les effets directs et indirects des enfants
 - les « stéréotypes » de genre, induisant une « ségrégation » des emplois

Les inégalités entre les femmes et les hommes durant la retraite

- Des écarts importants de montant moyen de pension de droit direct :
39 % en 2016 (*voir les rapports annuels du COR*)
- Ces écarts seraient encore plus importants (de 8 points environ) hors droits familiaux (MDA et AVPF) et hors minima de pension (Mico, etc.)
- Des écarts limités de niveau de vie moyen parmi les retraités :
4,7 % en 2015 (*voir les rapports annuels du COR*)
 - Pour les retraités en couple : mutualisation des revenus au sein des couples
 - Pour les veuves : Les pensions de réversion assurent en moyenne aux veuves le maintien du niveau de vie

Montant brut moyen des pensions de droit direct des femmes rapporté à celui des hommes




Source : rapport annuel du COR, juin 2018

Niveau de vie moyen des femmes et des hommes retraités selon la situation conjugale et matrimoniale en 2015

	Statut matrimonial	Répartition (%)	Niveau de vie moyen
Ensemble des retraités en couple		61 %	100
Femmes seules	ensemble	28 %	81
	<i>dont : veuves</i>	<i>18 %</i>	<i>82</i>
	<i>divorcées</i>	<i>6 %</i>	<i>77</i>
	<i>célibataires</i>	<i>4 %</i>	<i>84</i>
Hommes seuls	ensemble	11 %	90
	<i>dont : veufs</i>	<i>4 %</i>	<i>100</i>
	<i>divorcés</i>	<i>4 %</i>	<i>85</i>
	<i>célibataires</i>	<i>3 %</i>	<i>83</i>

Source : rapport annuel du COR, juin 2018

Merci de votre attention

Suivez l'actualité et les travaux du COR
sur www.cor-retraites.fr, twitter  [@COR_Retraites](https://twitter.com/COR_Retraites)
et LinkedIn  [Conseil d'orientation des retraites-COR](https://www.linkedin.com/company/conseil-dorientation-des-retraites-cor)